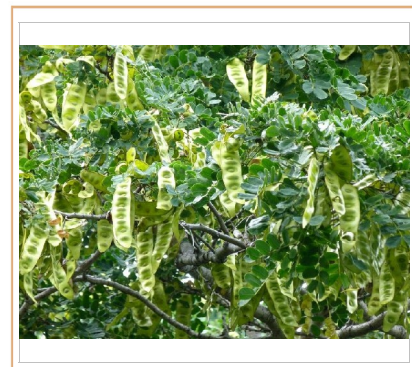
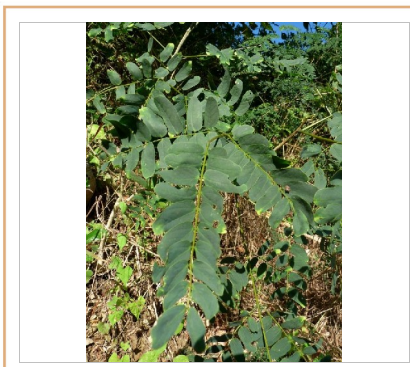
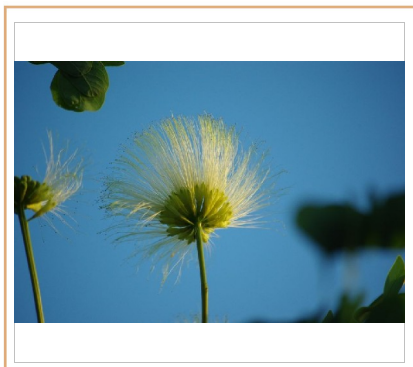


## Bois noir

Bois noir des bas, bwa nwar, banwar

**Nom scientifique** *Albizia lebeck***Synonymes** *Acacia lebeck*, *Mimosa lebeck***Famille** Fabaceae

Photos: CBNM - C.Fontaine / J.Hivert / M.Lacoste

## DESCRIPTION

- Allure générale** Arbre pérenne de la famille des légumineuses à l'écorce gris argenté. Il mesure 2,5 à 30 m de hauteur. Isolé, son port est en boule dans les zones humides ou plus ou moins étalé (parasol) dans les zones sèches.
- Feuilles** Feuilles bipennées de 7 à 15 cm de long avec 1 à 4 paires de pennes et 3 à 10 paires de folioles par penne, de forme oblongue. Les feuilles sont caduques. La face inférieure est plus ou moins poilue.
- Fleurs** Fleurs odorantes, regroupées en capitule ; pétales réduits, étamines très nombreuses, blanches à la base et jaune verdâtre à l'extrémité, mesurant 2,5 à 3,8 cm de long.
- Fruits** Gousses coriaces, larges de 3 à 5 cm pour 15 à 33 cm de long. Elles sont plates, nervées, de couleur verte devenant jaune paille à maturité, renflées au niveau de l'emplacement des graines.
- Graines** Graines dures, brunes, elliptiques et aplaties, de 1 cm de long. Elles sont 4 à 12 par gousse.
- Caractéristiques** A la saison sèche, les feuilles tombent mais les gousses persistent, donnant un aspect doré à l'arbre et un son bruissant lorsque le vent souffle.



## ÉCOLOGIE

**Mode de reproduction**

Se reproduit principalement par semis spontané. Il peut aussi se multiplier par rejet des racines.

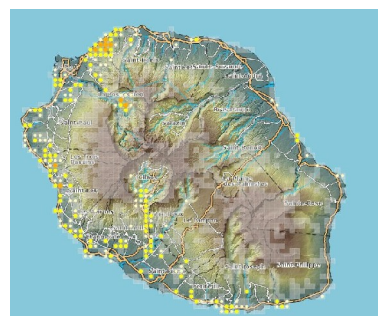
**Mode de dissémination**

Les gousses peuvent être transportées par le vent sur de longues distances. Les graines sont portées à courte distance du pied mère par le vent lors de l'ouverture des gousses. Les graines peuvent également être dispersées par le bétail herbivore (endozoochorie).

**Conditions de développement**

Essence héliophile à croissance rapide, adaptée aux zones sèches et aux sols pauvres. Les arbres âgés sont très résistants aux feux de brousses et aux embruns sur le littoral.

## DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source: Mascarine Catediana

**Aire d'origine** Asie tropicale (Inde, Bangladesh, Pakistan).

## ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

- Réunion** Introduit à la Réunion en 1767 pour ombrager les caféiers. Il est présent dans les zones de basse altitude de l'Ouest de l'île où il occupe surtout les forêts sèches, les savanes et les fourrés. Le bois noir des bas perd la totalité de son feuillage en hiver.
- Monde** Introduit pour son bois, la lutte contre l'érosion et comme espèce fourragère. Il est devenu une espèce pantropicale. *A. lebeck* a un comportement envahissant à Maurice-Rodrigues, Madagascar, à Mayotte, aux Comores, aux Seychelles, aux Maldives, en Afrique du Sud, dans de nombreuses îles du Pacifique, en Nouvelle-Calédonie, en Australie, à Hawaii, en Floride, aux Caraïbes et au Vénézuéla.  
Sites à consulter:  
<http://www.issg.org>    <http://www.cabi.org>

## IMPACTS

Espèce qui après naturalisation envahit les forêts semi-sèches et les savanes naturelles ou semi naturelles. Il se développe au détriment des espèces indigènes. Son caractère envahissant est facilité par sa capacité à produire des graines en très grande quantité et de longévité importante, sa croissance rapide, sa capacité à monopoliser les ressources, à créer des fourrés denses monospécifiques et à résister aux incendies de brousse répétés.

Racines sensibles à certains champignons pathogènes (*Fusarium*, *Armillaria*) qui peuvent également être transmis à certaines cultures (café). Le bois noir, utilisé autrefois pour faire de l'ombre aux plantations de café, a été un vecteur de ces champignons pathogènes aux caféiers.

## USAGES



Arbre ornemental et d'agrément utilisé dans les aménagements paysagers ; bois utilisé en ébénisterie et comme combustible ; arbre permettant l'ombrage de certaines cultures comme le café, l'enrichissement du sol en azote (légumineuse) ou de lutter contre l'érosion des sols. Très mellifère.

## RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Le bois noir des bas fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Cette essence ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier.

À Hawaii, il fait localement l'objet d'actions de lutte; principalement par arrachage et application d'un herbicide.

La technique de lutte recommandée consiste à (1) ramasser manuellement les gousses avant maturité, éventuellement de creuser le sol afin d'éliminer les graines présentes en réserve dans la banque du sol ; (2) d'abattre les plus grands individus et badigeonner les souches à l'aide d'un produit phytocide (Triclopyr).